

# ABAFIM PRESTIGE

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE  
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE

Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED  
Coeur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant

**Mme Valérie Tripé**  
Tél. : 06.73.88.80.21  
Inscrit au RCS de Pau  
Siret : 817881174100026

Inscription au registre  
des Mandats N° 23586

## MANDAT DE VENTE SANS EXCLUSIVITE

Entre les soussignés :

-Madame Rosine LEGRAND  
-Monsieur Laurent CHAMPETIER de RIBES  
-Madame Perrine NICOLAS  
-Monsieur Olivier CHAMPETIER de RIBES  
-Madame Thérèse LEBRETON  
-Monsieur Claude CHAMPETIER de RIBES

- Monsieur Benoît CHAMPETIER de RIBES  
- Madame Claire THIROUIN  
- Monsieur Jean-Luc CHAMPETIER de RIBES  
- Madame Marie-Cécile FERNET  
- Madame Françoise CHAMPETIER de RIBES

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision....., intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m<sup>2</sup>.)

Une maison de maître avec diverses dépendances sise 1231 route de Dax 40360 Tilh cadastrée section A n° 433, 439, 440, 441, 442, section G n° 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302 et 305 totalisant 7 ha 42 a 24 ca.

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître.....

### Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître ..... à .....

**CLAUDE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.**

Clause particulière : prix sera aligné sur celui des agences chargées de la vente      Signature client :

**Prix :** Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de :

(chiffres) : **708 000 € (sept cent huit mille euros)**

Dont le **Prix net propriétaires : 650 000 € (six cent cinquante mille euros)**

**Honoraires:** nos honoraires fixés à **9 % TTC, calculés sur le prix de vente**, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les **Honoraires d'Agence (TVA incluse)** seront de (chiffres) : **58 500 €**

(lettres) : **cinquante huit mille cinq cents euros**

**Plus-Values et T.V.A. :** les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

Tél. : 05.62.34.54.54      Fax: 05.62.34.66.60

Site web: [www.abafim-prestige.fr](http://www.abafim-prestige.fr)      e-mail: [contact@abafim.com](mailto:contact@abafim.com)

L'agence est adhérente au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (premier syndicat Français de l'Immobilier depuis 1960),  
26 avenue Victor Hugo 75116 Paris. Elle est soumise au code de déontologie consultable sur [www.snpi.com/espace-adherent/files/divers/code\\_deontologie.pdf](http://www.snpi.com/espace-adherent/files/divers/code_deontologie.pdf)